



Enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme d'Evian-les-Bains

Par arrêté n°966/2024 du 11 septembre 2024, Madame le maire de la commune d'Evian-les-Bains a ordonné l'ouverture de l'enquête publique de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme d'Evian-les-Bains.

A cet effet, Monsieur Gérard VEYRAT a été désigné par le président du Tribunal Administratif de Grenoble en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur Joël MARTEL en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie d'Evian-les-Bains du **lundi 7 octobre 2024 au vendredi 8 novembre 2024** aux jours et heures habituels d'ouverture des services techniques de la mairie.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie d'Evian-les-Bains, bâtiment des Services Techniques – 22 chemin des Noisetiers :

- le **lundi 7 octobre 2024** (de 9 heures à 11 heures 30),
- le **mardi 15 octobre 2024** (de 13 heures 30 à 17 heures),
- le **mercredi 23 octobre 2024** (de 9 heures à 11 heures 30),
- le **jeudi 31 octobre 2024** (de 13 heures 30 à 17 heures),
- le **vendredi 8 novembre 2024** (de 13 heures 30 à 17 heures).

Monsieur le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition des intéressés qui désireraient lui faire part directement de leurs observations.

Les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé au bâtiment des Services Techniques.

Pendant la durée de l'enquête publique, un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses observations et propositions directement est ouvert à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5659>

Les observations pourront également être transmises via l'adresse mail suivante : enquete-publique-5659@registre-dematerialise.fr

Les observations transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5659> et donc visibles par tous.

Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête publique, à savoir Mairie d'Evian-les-Bains – 2 rue de la Source de Clermont – B.P. 98 – 74502 EVIAN-LES-BAINS.

Ces observations devront lui parvenir avant la date de clôture de l'enquête publique et seront annexées au registre d'enquête.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'il sera transmis en mairie.